

Prestation d'animateur prévention transport routier (APTR) externe aux entreprises Organismes signataires de la charte d'engagements auprès de la Carsat Bretagne

ORGANISMES SIGNATAIRES		
NOM	ADRESSE	CONTACTS
POLE FORMATION	Rue du Grand Dérangement 56800 PLOERMEL	02 97 22 97 77 contact@poleformation.bzh
FORGET INSTITUT	4 rue de Chatillon La Rigourdière 35577 CESSON SEVIGNE CEDEX	06.25.68.65.82 nherve@forget-institut.com
AFTRAL	Rue des Charmilles CS 97749 35577 CESSON SEVIGNE CEDEX	05.49.88.96.37 herve.carre@aftral.com

Liste constituée au 20/03/2019. La liste mise à jour est consultable sur le site de la Carsat Bretagne via le lien suivant :

<https://www.carsat-bretagne.fr/home/entreprises/prevenir-vos-risques-professionnels/nos-conseils-par-metier-et-par-secteur-dactivite/le-transport-routier.html>

La Carsat Bretagne assure la promotion de cette prestation auprès des entreprises. Elle n'intervient pas dans son organisation et sa mise en œuvre, qui sont de la responsabilité des organismes signataires, dans le cadre d'une relation contractuelle avec les entreprises qui fera l'objet d'une facturation. Les demandes d'intervention sont à adresser directement par l'entreprise à l'organisme retenu.